Le Conseil départemental
aux côtés des collégiens

val d'oise
le département

Dossier à remplir pour le calcul du tarif de restauration

Pour Qui ?
Le tarif Rest'O collège est ouvert à tous les collégiens inscrits dans l'un des 110 collèges publics du Val d'Oise.

Comment calculez-vous mon tarif ? Je suis inscrit auprès de la CAF ?
Le quotient du Conseil départemental applicable à la Grille des Tarifs correspond au montant inscrit sur l'attestation de paiement CAF de mars 2017.

Je suis allocataire MSA :
Le quotient du Conseil départemental applicable à la Grille des Tarifs correspond au montant inscrit sur l'attestation de paiement MSA de mars 2017 + ressources imposables 2016 sur les ressources 2015 mensualisées par le nombre de parts.

Je ne suis ni allocataire CAF ni allocataire MSA ?
Le quotient selon les mêmes modalités que la CAF correspond aux ressources imposables 2016 sur les ressources 2015 mensualisées par le nombre de parts.

Grille des tarifs selon votre QF

QUOTIENT FAMILIAL		TARIF APPLICABLE
INFERIEUR OU EGAL	300 €	1.20 €
ENTRE	301 € ET 500 €	1.75 €
ENTRE	501 € ET 750 €	2.60 €
ENTRE	751 € ET 1 000 €	3.40 €
ENTRE	1 001 € ET 1 250 €	4.25 €
SUPERIEUR OU EGAL	1 251 €	5.05 €
Enfant pris en charge par une famille d'accueil	Pas de quotient familial tarif unique	3.40 €
Dossier déposé hors délai ou incomplet au 13 juillet 2017		5.05 € *

Toute demande hors délai ne sera prise en compte que pour le deuxième trimestre. Le tarif maximum sera appliqué pour le 1er trimestre de l'année scolaire et aucune rétroactivité ne sera effectuée.

Quelles démarches pour obtenir mon tarif ?
INTERNET : Télécharger ou photographier avec votre smartphone les documents demandés.
Allez sur le site : www.valdoise.fr - rubrique Rest'O Collège.
Lisez les informations mises à votre disposition avant de commencer votre saisie.
Vous pouvez vous inscrire – vous recevrez par courriel votre notification du tarif de restauration.

PAPIER : Retirer un dossier papier auprès du collège ou en allant sur le site www.valdoise.fr - rubrique Rest'O collège.
Remplir le dossier avec les pièces demandées et le retourner au collège avant le 30 juin 2017.
Attendre la notification du tarif de restauration envoyée par courrier.

Quand ?
INTERNET : Le site est ouvert du 17 avril 2017 au 13 juillet 2017
DOSSIER PAPIER : ramenez le dossier complet au collège avant le 30 juin 2017

J'ai plusieurs enfants au collège ?
Pour les fratries, une seule inscription suffit, que ce soit par internet ou dossier papier.

Ma situation change ? (apres notification du tarif)
Toute modification de situation doit être adressée à l'intendance du collège, sur justificatifs, pour calcul du nouveau tarif.

Les changements de situation intervenant ou déclarés après la facturation de la restauration ne seront effectifs que sur le trimestre suivant et ne feront pas l'objet d'une rétroactivité.

Le calcul de votre tarif Rest'O collège ne vaut pas inscription à la demi-pension. Cette dernière s'effectue au sein du collège. Votre tarif doit être communiqué à l'intendance du collège qui établit les factures trimestrielles.

val d'oise le département

Rest'O College

RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

FORMULAIRE REST'O COLLEGE – CALCUL DU TARIF DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

A REMPLIR PAR LA FAMILLE
ENFANTS COLLEGIENS EN 2017/2018

Nom	Prénom	Date de naissance	Collège	Ville du collège

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL* :

☐ MONSIEUR ☐ MADAME _____

Adresse complète : _____

N° rue : _____ N° bâtiment : _____ CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____

Tél domicile : …….. /…….. /…….. /……../…….. Portable : …….. /…….. /…….. /……../……..

Adresse Mail : _____@_____

DOCUMENTS A FOURNIR :

SITUATION DE LA FAMILLE	DOCUMENTS DEMANDES
☐ Je suis allocataire CAF	☐ Copie de l'attestation de paiement CAF de mars 2017 précisant le quotient CAF
☐ Je suis allocataire MSA	☐ Copie de l'attestation de paiement MSA de mars 2017 ☐ Copie de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 (4 pages) ou de non-imposition ☐ Copie du livret de famille complet et/ou de l'extrait d'acte de naissance
Je ne suis ni allocataire CAF ni allocataire MSA	**Copie de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 (4 pages) ou de non-imposition Copie complète du livret de famille et/ou des extraits des actes de naissance du foyer**
Célibataire élevant seul (e) mon enfant	**Copie de l'attestation CAF ou de l'avis d'imposition ainsi que la copie du livret de famille**
Couple vivant en union libre avec un seul enfant	**Copie de l'attestation CAF ou des 2 avis d'imposition ainsi que la copie du livret de famille**
Couple marié ou pacsé avec un seul enfant	**Copie de l'attestation CAF ou de l'avis d'imposition ainsi que la copie du livret de famille**

CAS PARTICULIERS (Remplir un dossier papier à retourner au collège avant le 30 juin 2017) :

SITUATION DE LA FAMILLE	DOCUMENTS DEMANDES
☐ Mon enfant est en garde alternée avec ou sans répartition des charges (un seul dossier avec les documents demandés pour le parent prenant en charge la totalité des frais scolaires, deux dossiers avec l'ensemble des documents demandés s'il y a une répartition des charges de frais de scolarité)	Copie complète du jugement de divorce précisant la prise en charge ou non des frais scolaires de l'enfant ou attestation signée des deux parents si entente sans jugement **SELON LE CAS DU OU DES PARENTS :** Copie de l'attestation de paiement CAF de mars 2017 précisant le quotient CAF Copie de l'attestation de paiement MSA Copie de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 (4 pages) ou de non-imposition Copie complète du livret de famille et/ou des actes de naissance du foyer
☐ J'étais expatrié l'année dernière	Copies des trois derniers bulletins de salaires du foyer Copie complète du livret de famille et/ou des actes de naissance du foyer
☐ Je suis nouvel arrivant et je n'ai pas les documents demandés	**Tout document justifiant de revenus de la famille et d'une filiation**

PAS DE CALCUL DE TARIF :

☐ **J'ai effectué mon calcul, je suis au tarif maximum et je ne souhaite pas transmettre les documents**	**Merci d'en informer le collège lors de l'inscription à la demi-pension**
☐ **Je suis famille d'accueil (tarif unique pour la demi-pension)**	**Merci d'en informer le collège lors de l'inscription à la demi-pension**

Je certifie conformes les informations indiquées ci-dessus

Date et signature du représentant légal* :

**MENTIONS OBLIGATOIRES*

Resto'College

Une question ? Besoin d'aide ?

Vous pouvez obtenir toutes les informations utiles
selon le moyen de votre choix :

N°Azur 0 810 30 05 10
PRIX APPEL LOCAL

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et
de 13h30 à 17h

www.valdoise.fr

e-mail : restocollege@valdoise.fr

Conseil départemental du Val d'Oise - Direction de la Communication - Direction de l'Éducation et des Collèges - AVRIL 2017

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

val d'oise
le département